



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Madame Renée Lapierre	Mairesse suppléante
Monsieur François McKinnon	Conseiller
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Stéphanie Landry	Conseillère

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Denis Landry	Directeur général
Madame Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

---

**1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h03.

---

**2. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par la mairesse suppléante, madame Renée Lapierre. Celle-ci agira à titre de présidente de la séance.

---

**3. RÉOLUTION N° 2023-074  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.**

---

**4. RÉOLUTION N° 2023-075  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 02 MAI  
2023 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 02 mai 2023 tel que rédigé.**

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**5. RÉSOLUTION N° 2023-076  
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE –  
AMENDEMENT À L'ENTENTE : AUTORISATION ET  
MANDATAIRES**

**ATTENDU** la réception d'une proposition d'amendement à l'entente de service aux sinistrés liant la Société canadienne de la Croix-Rouge et la municipalité de Natashquan;

**ATTENDU** que l'amendement n° 2 porte sur la durée de l'entente, article 7.1, les modalités de renouvellement, article 7.2 et les modalités financières. Article 10.1;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**DE** mandater le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, l'amendement n° 2 à l'entente de service aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge.

**D'autoriser** le paiement de la contribution pour la période de mai 2023 à avril 2024 au montant de 225,00 \$.

---

**6. RÉSOLUTION N° 2023-077  
AIDE MUNICIPALE EN APPUI AUX CITOYENS AFFECTÉS  
PAR LA TEMPÊTE DE DÉCEMBRE 2022: AUTORISATION**

**ATTENDU** que la municipalité a reçu des demandes d'aide de quelques citoyens et citoyennes pour l'utilisation du chargeur municipal à la suite des dégâts causés par la tempête de décembre 2022;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'administration municipale rende disponibles, le cas échéant, le chargeur et l'opérateur pour prêter main-forte aux propriétaires résidents qui ont subi des dommages nécessitant des travaux d'aménagement afin de contrer l'érosion sur leur propriété.

---

**7. RÉSOLUTION N° 2023-078  
ÉLECTION À LA PRÉFECTURE / MRC DE MINGANIE / VOTE  
PAR CORRESPONDANCE DES NON DOMICILIÉS:  
RÉSILIATION**

**ATTENDU** la résolution 2021-075, adoptée lors de la séance municipale de Natashquan du 07 juin 2021, indiquant que le vote par correspondance est effectif pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ATTENDU** l'avis public annonçant l'élection partielle pour le poste de préfet de la MRC de Minganie affichée le 24 avril 2023 et dont le jour du scrutin est le 11 juin 2023;

**ATTENDU** que la résolution n° 2023-060 mentionnait une résiliation partielle du vote par correspondance, ce qui s'avère ne pas être conforme aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**DE** résilier l'option du vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

**QUE** la présente résolution vient remplacer et annuler toute résolution antérieure.

---

**8. RÉSOLUTION N° 2023-079  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) /  
REPRÉSENTANTS CITOYENS: NOMINATIONS**

**ATTENDU** qu'il y a lieu de nommer ou de reconduire tous les deux ans les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**ATTENDU** l'appel de candidatures affiché le 15 mai 2023;

**ATTENDU** que le rôle des membres du CCU est d'étudier les demandes en lien avec l'aménagement et l'urbanisme et de transmettre des recommandations au conseil municipal;

**ATTENDU** que le CCU peut être composé de deux membres du conseil municipal et de trois membres résidents permanents;

**ATTENDU** que le conseiller Mathieu Vigneault et la conseillère Lyne Hounsell ont été désignés au titre de représentants municipaux dans la résolution n° 2023-064 à la séance de mai 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

**QUE** les membres du conseil entérinent la nomination de madame Annick Latreille, monsieur Louis Landry et monsieur Tony Landry au titre de représentants citoyens sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU).

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**9. RÉSOLUTION N° 2023-080  
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉDIFICES  
MUNICIPAUX (PRABAM) / SOUMISSIONS FENESTRATION  
DE L'ÉDIFICE MUNICIPALE: SÉLECTION**

**ATTENDU** l'aide financière accordée par les Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) pour la réalisation de travaux d'amélioration de ses infrastructures municipales et communautaires;

**ATTENDU** que l'aide financière accordée s'élève à 75 000,00 \$;

**ATTENDU** les soumissions reçues pour refaire la fenestration de l'édifice municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**D'octroyer** le contrat de la fenestration de l'édifice municipal à l'entreprise CJB Inc.

---

**10. RÉSOLUTION N° 2023-081  
CAMION MUNICIPAL / ACHATS D'ACCESSOIRES:  
AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** le directeur général à défrayer les coûts relatifs à la pose de doublures protectrices (liners) pour les ailes arrière du camion municipal pour un montant de cinq cent vingt-sept dollars et 95 cents (527,95 \$), installation comprise (taxes en sus).

---

**11. RÉSOLUTION N° 2023-082  
CAMPING MUNICIPAL / SOUMISSION POUR  
VÉGÉTALISATION: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**D'octroyer** les travaux de végétalisation prévus pour l'aménagement paysager du camping municipal, à l'entreprise De Baies et de Sève pour un montant préliminaire de mille quatre cents dollars (1400,00 \$, taxes en sus).

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**12. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2023-083  
CAMPING - FOSSE SEPTIQUE ET CHAMPS D'ÉPURATION /  
SOUMISSIONS: SÉLECTION**

**ATTENDU** les travaux prévus au camping municipal tels qu'inclus dans les ententes de financement avec les Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre des programmes FRR-1 et FRR-4;

**ATTENDU** les soumissions reçues pour l'aménagement d'une installation septique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**D'octroyer** le contrat de l'installation d'une fosse septique et d'un champs d'épuration à l'entreprise 9165-7064 Québec Inc. (Mini-Équipement du Havre Inc.)

---

**13. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2023-084  
DEMANDE DE FINANCEMENT AUX FONDS D'INITIATIVES  
NORDIQUES - PLAN NORD / PASSERELLE RIVERAINE ET  
PARC INTERGÉNÉRATIONNEL: AUTORISATION ET  
MANDATAIRE**

**ATTENDU** l'élaboration d'un projet municipal en lien avec de nouvelles infrastructures communautaires et touristiques à Natashquan;

**ATTENDU** l'importance de créer un cadre budgétaire incluant l'anticipation du coût des travaux et la nécessité d'un soutien financier afin de mener à bien lesdits travaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** le directeur général a déposé auprès du Fonds d'Initiatives nordiques - Plan Nord une demande de soutien financier pour les travaux relatifs à la passerelle riveraine et au parc intergénérationnel.

**D'autoriser** le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents jugés pertinent à cette demande.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUIN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**14. RÉSOLUTION N° 2023-085  
AÉROPORT / SOUMISSIONNAIRE POUR MARQUAGE DE  
PISTE: SÉLECTION**

**ATTENDU** les travaux prévus en 2023 afin de refaire le marquage de la piste de l'aéroport de Natashquan;

**ATTENDU** les soumissions reçues;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**D'octroyer** le contrat du marquage de la piste de l'aéroport de Natashquan à l'entreprise Alain Deschênes Construction Inc. (Signalisation Inter-Lignes) pour la somme de .

---

**15. RÉSOLUTION N° 2023-086  
ORGANISME À BUT NON LUCRATIF – TAXATION NON  
RÉSIDENTIEL – COMPENSATION 2023: AUTORISATION**

**ATTENDU QUE** l'administration municipale doit, tel que prescrit, inscrire dans son rôle d'évaluation les immeubles appartenant à des organismes à but non lucratif (OBNL) au titre d'immeuble non résidentiel et d'appliquer les taxes en conséquence;

**ATTENDU QUE**, dans certains cas, les membres du conseil reconnaissent que les taxes appliquées aux OBNL ne reflètent pas l'utilisation réel des services municipaux en considération de la faible utilisation de ces derniers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale, pour l'année 2023, à effectuer un don aux organismes à but non lucratif « Journal Le Portageur » et « Natashquan pour la Sauvegarde de la Source » afin de couvrir la différence entre le taux de taxation de la catégorie dite résiduelle et le taux de taxation non résidentielle.

---

**16. RÉSOLUTION N° 2023-087  
CAMPING MUNICIPAL / EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ À  
L'ACCUEIL: AUTORISATION**

**ATTENDU** l'appel de candidatures publié le 04 mai 2023 pour combler un poste de préposé à l'accueil au camping municipal;

**ATTENDU** l'unique candidature reçue et que cette dernière correspond aux critères définis lors de l'appel de candidatures;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**D'**autoriser le directeur général à faire l'embauche de monsieur Jérémy Landry pour la période estivale au titre de préposé à l'accueil du camping municipal.

**DE** fixer le salaire horaire à 20,00 \$ à raison de 40 heures par semaine.

---

**17. RÉSOLUTION N° 2023-088  
CAMPING MUNICIPAL / AJUSTEMENT DU SALAIRE DE  
MADAME JULIE SAUVÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**DE** fixer le salaire horaire de madame Julie Sauvé, préposée à l'accueil du camping municipal, à 20,00 \$ à raison de 40 heures par semaine.

---

**18. RÉSOLUTION N° 2023-089  
CAMPING MUNICIPAL / ACHAT DE TERRE NOIRE:  
AUTORISATION**

**ATTENDU** les travaux prévus au camping municipal tels que décrits dans les ententes de financement avec les Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme dans le cadre des programmes FRR-1 et FRR-4;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

**D'**autoriser le directeur général à faire l'achat de la terre noire nécessaire à l'aménagement et à la végétalisation du camping municipal.

---

**19. RÉSOLUTION N° 2023-090  
LOGO DE LA MUNICIPALITÉ / SOUMISSION:  
AUTORISATION**

**ATTENDU** le désir manifesté par les membres du conseil d'actualiser le logo de la municipalité de Natashquan;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**D'**accepter la soumission préliminaire au montant de 300,00 \$ de la graphiste Émilie Deshaies.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**20. RÉSOLUTION N° 2023-091  
OFFRE DE SERVICES / PLANS ET DEVIS / ÉLECTRICITÉ  
PARC INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SITE DES GALETS:  
AUTORISATION**

**ATTENDU** le désir du conseil municipal d'aller de l'avant avec le projet de parc intergénérationnel et le projet de mise en lumière du site patrimonial des Galets;

**ATTENDU** la nécessité de rendre l'électricité disponible sur les sites;

**ATTENDU** le besoin, au préalable, d'élaborer les plans et devis;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**D'**accepter la soumission de l'entreprise TR3E au montant de 4950,00 \$ (taxes en sus) pour la conception des plans et devis électriques reliés aux deux projets.

---

**21. RÉSOLUTION N° 2023-092  
BALAI DE RUE / ENTENTE AVEC LE CONSEIL DE  
NUTASHKUAN: AUTORISATION**

**ATTENDU** l'entretien estivale des extrémités des allées et rues municipales;

**ATTENDU** que le conseil de bande de Nutashkuan accepte de rendre disponible un balai mécanique et un opérateur pour effectuer le déblaiement desdites rues et allées;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

**D'**autoriser l'administration municipale à louer les services du balai mécanique, opérateur inclus, au coût de 140,00 \$/heure.

---

**22. RÉSOLUTION N° 2023-093  
COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 mai 2023 et en autorise le paiement.

---





**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 06  
JUN 2023 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**23. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2023-094  
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 mai 2023 et en autorise le paiement.

---

**24. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS**

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de mai 2023, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

---

**25. BALANCE DE VÉRIFICATION**

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

---

**26. CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

---

**27. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus ont répondu aux questions.

---

**28. RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2023-095  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

**QUE** la séance soit levée à 20h11.

---

Renée Lapierre  
Mairesse suppléante

---

Denis Landry  
Directeur général